



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

mer et littoral

Question orale n° 59

Texte de la question

M. Jean-Pierre Giran attire l'attention de Mme le ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement sur les conséquences alarmantes liées à la prolifération de la *Caulerpa taxifolia*. En effet, depuis plusieurs années, la *Caulerpa taxifolia*, une algue d'origine tropicale, envahit le littoral méditerranéen et s'y répand selon une croissance exponentielle. Cette algue est considérée par les plus grands centres de recherche comme mettant en cause l'écosystème marin, notamment en portant atteinte aux posidonies, cette espèce protégée, véritable oxygène de nos mers et océans. Les scientifiques, les collectivités territoriales, les communes et même les particuliers se sont depuis plusieurs mois mobilisés pour analyser le phénomène et tenter de limiter sa progression. Face à l'ampleur des risques encourus et aux dangers qui pèsent sur l'environnement marin, il lui demande de lui préciser l'analyse qu'elle fait du phénomène et les moyens qu'elle compte mobiliser pour lutter contre le développement anarchique de la *Caulerpa taxifolia*.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Giran](#)

Circonscription : Var (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 59

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : aménagement du territoire et environnement

Ministère attributaire : aménagement du territoire et environnement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 décembre 1997, page 6704

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 2 décembre 1997

Question retirée le : 8 décembre 1997 (Retrait à l'initiative de l'auteur)